Image not found or type unknown

ligne telephone fixe suspendu

Par **fumiste71**, le **29/01/2012** à **16:51**

Bonjour,

Je suis locataire et lors de l'etat des lieux l'ancienne locataire m'a transmis le numero de sa ligne téléphonique et le nonm de son operateur(sfr). Qaund j'ai voulu contracté aupres de SFR un abonnement internet + telephone fixe c'est dernier m'on dit que la ligne était suspendu pour impayé des anciens locataire. Le dossier est aux contentieux et soit disant que SFR ne peux rien faire pour la débloquer. Deux solutions, j'attend que le dossier soit résolu (1 semaine ou 1 ans et plus) ou alors je demande à france telcom de refaire une ligne 150 euros à mes frais evidement.
J'ai essayé avec d'autre operateur c'est pareil.
y a t il une autre solutions ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés